

2013

Dossier de candidature



TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION PRIX COUP D'ÉCLAT!	2
PRÉSENTATION PRIX DE LA COMMANDITE LOTO-QUÉBEC	3
DATES IMPORTANTES	3
JURY	3
RÈGLEMENTS	4
FORMULAIRES ET MATÉRIEL	5
CRITÈRES D'ÉVALUATION	9
LA REMISE DES PRIX	11
CONTACT	11

Festivals et Événements Québec
Société des Attractions Touristiques du Québec
4545, av. Pierre-De Coubertin
Montréal (Québec) H1V 0B2
514 252-3037 ou 1 800 361-7688
www.attractionsevenements.com / info@satqfeq.com

PRÉSENTATION DE LA 13^e ÉDITION DES PRIX COUP D'ÉCLAT!

Festivals et Événements Québec (FEQ) et la Société des Attractions Touristiques du Québec (SATQ) invitent leurs membres à participer au concours des Prix Coup d'Éclat! 2013. En tant qu'association, nous désirons vous offrir une tribune afin de mettre en lumière vos meilleures réalisations promotionnelles, mais également faire reconnaître vos talents de gestionnaire auprès de vos pairs de l'industrie touristique. Ce concours exclusif aux membres de FEQ et de la SATQ récompense vos coups d'éclat dans les catégories suivantes :

- Publicité à la télévision – Budget de moins de 500 000 \$ / Budget de plus de 500 000 \$
- Affiche promotionnelle – Budget de moins de 500 000 \$ / Budget de plus de 500 000 \$
- Publicité à la radio – Budgets confondus
- Nouveau produit ou activité originale – un prix attraction et un prix festival
- Concours promotionnel – Budgets confondus
- Gestion des bénévoles – Budgets confondus **
- Qualité de l'accueil dans les attractions et les corporations – Budgets confondus
- Sensibilisation au développement durable – Budgets confondus
- Site Web et stratégie – Budgets confondus
- **NOUVEAU** : Projet de développement touristique – Budgets confondus

À la suite du concours, les gagnants, déterminés par un jury, seront dévoilés lors d'une remise de prix sous forme de banquet le 12 novembre prochain à Laval, dans le cadre du Congrès des festivals, événements et attractions touristiques. Pour ajouter un peu de piquant à cette 13^e édition, nous avons ajouté une nouvelle catégorie et modifié certaines catégories existantes.

Vote du public : Puisque nos votes du public ont connu un franc succès l'an dernier, nous avons décidé de reconduire la formule cette année. La catégorie *Affiche promotionnelle* fera donc l'objet d'un vote du public. De plus, lors de la remise de prix, les participants au banquet auront le privilège de voter pour le lauréat de leur choix afin de déterminer qui remportera la bourse Québecor Média.

**La catégorie *Gestion des bénévoles* est désormais ouverte aux festivals, attractions et corporations.

PRIX DE LA COMMANDITE LOTO-QUÉBEC

Nous sommes heureux de réitérer notre partenariat avec Loto-Québec dans le cadre de notre concours. En effet, le Prix de la commandite Loto-Québec sera remis pour une troisième année consécutive à un festival et son commanditaire s'étant démarqué au niveau de l'originalité, de la pertinence et de la qualité de l'exploitation de la commandite. Les participants seront également évalués sur les retombées pour chacune des organisations.

DATES IMPORTANTES

3 septembre 2013 : Date limite pour envoyer les dossiers de candidature.

Semaine du 16 septembre 2012 : Délibération du Jury.

24 septembre 2013 : Dévoilement des finalistes.

12 novembre 2013 : Remise des prix lors du Congrès des festivals, événements et attractions touristiques au Sheraton de Laval.

JURY

Le jury sera composé de professionnels de l'industrie touristique, des médias, des communications, mais également de professionnels étant impliqués au niveau du développement des organisations de nos secteurs. Les jurés sont sélectionnés sur invitation et les membres choisis seront dévoilés au cours de l'été pendant la période d'inscription. Surveillez vos courriels à cet effet.

RÈGLEMENTS PRIX COUP D'ÉCLAT! ET PRIX DE LA COMMANDITE LOTO-QUÉBEC

Les organismes participants doivent être membres en règle de Festivals et Événements Québec (FEQ) ou de la Société des Attractions Touristiques du Québec (SATQ) pour l'année 2013. Les commanditaires qui soumettent un dossier pour le Prix de la commandite Loto-Québec doivent commanditer un festival membre de FEQ pour l'année 2013. Tous les documents doivent être envoyés **avant le mardi 3 septembre 2013, 17 h 00**, à la SATQ-FEQ (le courriel ou sceau de la poste en faisant foi). Il est de la responsabilité de l'organisation participante de s'assurer de la réception du matériel.

- Seules les réalisations effectuées entre la fin de la saison estivale 2012 et la fin de la saison estivale 2013 seront considérées.
- Les participants peuvent participer à un **maximum de 3 catégories**, en plus du Prix de la commandite Loto-Québec.
- Le nombre de mots exigés pour chacune des questions devra être respecté.
- Les dossiers incomplets ou ne respectant pas ces exigences ne seront pas soumis au jury.
- Tous les dossiers de candidature doivent être envoyés soit par la poste, soit par courriel, soit par ([via le FTP](#)).
- Les sociétés d'État ne sont pas admissibles au tirage de la Bourse Québecor Média, mais peuvent participer au concours.
- Les récompenses offertes aux lauréats sont limitées à une par organisation, même si un candidat remporte un Prix Coup d'Éclat! dans plus d'une catégorie.
- Sur demande, les finalistes de la catégorie *Publicité à la télévision* devront fournir une cassette en format Beta Cam ou un fichier vidéo MPEG ou QuickTime sur CD ou DVD de leur publicité et la faire parvenir rapidement à FEQ-SATQ.
- Le matériel envoyé demeure la propriété de FEQ et de la SATQ. **Aucun document ne sera retourné**, à l'exception des cassettes Beta Cam des finalistes dans la catégorie *Publicité à la télévision* qui seront retournées après la remise de prix.
- Dans la catégorie Affiche promotionnelle, une organisation peut soumettre une seule affiche unique ou une série d'affiches du même concept.
- La SATQ-FEQ se fie au code d'honneur de ses juges quant à la divulgation de tout conflit d'intérêt auquel ils pourraient être mêlés et quant aux actions responsables qu'ils prendront en conséquence pour éviter de créer préjudice à la crédibilité et à la valeur du concours et à la SATQ-FEQ.
- La SATQ-FEQ se fie au code d'honneur des participants au concours quant à la véracité des faits et informations qu'ils avancent dans leurs dossiers.

FORMULAIRES ET MATÉRIEL À FOURNIR PAR CATÉGORIE

IMPORTANT : toute candidature doit être accompagnée du formulaire principal de participation dûment rempli.

[TÉLÉCHARGEZ LE FORMULAIRE PRINCIPAL](#)

PUBLICITÉ À LA TÉLÉVISION – Budget de moins de 500 000 \$ / Budget de plus de 500 000 \$

MATÉRIEL À FOURNIR : fichier MPEG, QuickTime sur CD ou DVD / lien web vers la publicité.

NOTE : Les finalistes devront être en mesure de fournir une cassette en format Betacam ou un fichier vidéo MPEG ou QuickTime sur CD ou DVD et la faire parvenir rapidement à FEQ-SATQ.

AFFICHE PROMOTIONNELLE – Budget de moins de 500 000 \$ / Budget de plus de 500 000 \$

MATÉRIEL À FOURNIR : Deux (2) copies de votre affiche promotionnelle doivent être envoyées par la poste ainsi qu'une copie numérique sur CD.

NOTE : Les mégas panneaux peuvent être soumis s'ils sont envoyés **en format réduit**. Nous ne pouvons pas afficher de mégas panneaux lors de la journée de délibération du jury. Une organisation peut soumettre une seule affiche unique ou une série d'affiches du même concept.

VOTE DU PUBLIC : Le gagnant de cette catégorie sera déterminé par le public. Les finalistes seront choisis par les membres du jury, mais l'affiche gagnante sera votée virtuellement dans le cadre d'un concours diffusé dans le Bulletin Web du Guide des Vacances au Québec.

PUBLICITÉ À LA RADIO – Budgets confondus

MATÉRIEL À FOURNIR : fichier audio MPEG, .mp3 ou QuickTime gravé sur CD, DVD / lien web vers la publicité.

NOTE : Cette catégorie ne récompense que les publicités et exclut les entrevues et les relations de presse. Si vous envoyez plus d'une publicité, le jury se réserve le droit d'évaluer un seul segment.

NOUVEAU PRODUIT OU ACTIVITÉ ORIGINALE – 1 prix festival / 1 prix attraction ou corporation touristique

Cette catégorie est reliée à l'innovation dans le développement de produits et services. Que vous soyez une nouvelle entreprise ou une organisation bien établie, si vous avez offert un nouveau service ou un nouveau produit au cours de la dernière année, faites-le découvrir en participant à cette catégorie!

[FORMULAIRE NOUVEAU PRODUIT OU ACTIVITÉ ORIGINALE](#)

MATÉRIEL À FOURNIR : 3 photos

NOTE : Les applications mobiles sont admissibles seulement dans la catégorie *Site Web et Stratégie*, sauf si elles sont en lien direct avec le produit (ex. Audioguide).

CONCOURS PROMOTIONNEL – Budgets confondus

Vous avez organisé un concours original et avez fracassé des records de participation? Votre concours a généré une augmentation importante de votre achalandage et vous a permis d'établir des partenariats intéressants dans votre région? Cette catégorie s'adresse à vous!

[FORMULAIRE CONCOURS PROMOTIONNEL](#)

PIÈCES JUSTIFICATIVES : Vous pouvez joindre à votre dossier 5 pièces justificatives parmi celles-ci : un hyperlien, une infolettre, un coupon de participation ou tout support visuel numérique présentant le concours.

NOTE : Toutes les pièces justificatives doivent être en format électronique. Aucune pièce justificative imprimée ne sera transmise aux membres du jury.

GESTION DES BÉNÉVOLES – Budgets confondus

Vos bénévoles jouent un rôle crucial au sein de votre organisation? Vous avez une méthode de gestion à toute épreuve et vos bénévoles sont heureux au travail et bien récompensés? Si vous détenez la clé pour gérer une équipe de bénévoles, que vous êtes bien outillés et que vous savez les encadrer et bien former vos équipes, envoyez-nous votre candidature! Cette année, la catégorie est ouverte aux festivals, aux attractions et aux corporations.

[FORMULAIRE GESTION DES BÉNÉVOLES](#)

MATÉRIEL À FOURNIR ET PIÈCES JUSTIFICATIVES : Svp, nous faire parvenir 2 photos illustrant la gestion de vos bénévoles. De plus, vous pouvez joindre à votre dossier 2 pièces justificatives parmi celles-ci : guide d'accueil des bénévoles, plan de formation, description de tâches ou hyperlien.

NOTE : Toutes les pièces justificatives doivent être en format électronique. Aucune pièce justificative imprimée ne sera transmise aux membres du jury.

SERVICES D'ACCUEIL DANS LES ATTRACTIONS ET LES CORPORATIONS TOURISTIQUES – Budgets confondus

Cette catégorie récompensera la qualité des services d'accueil d'une entreprise en évaluant les types de services offerts aux différentes clientèles, la diversité des services, la formation et l'encadrement du personnel relié aux services d'accueil ainsi que la capacité de l'entreprise à répondre aux besoins spécifiques de ses clients. Si votre pavillon d'accueil et vos services valent autant le détour que votre produit, n'hésitez pas à soumettre votre candidature dans cette catégorie.

[FORMULAIRE SERVICES D'ACCUEIL DANS LES ATTRACTIONS ET LES CORPORATIONS TOURISTIQUES](#)

MATÉRIEL À FOURNIR ET PIÈCES JUSTIFICATIVES : Svp, nous faire parvenir 4 photos pour illustrer votre aire d'accueil et vos services. Vous pouvez également joindre à votre dossier 2 pièces justificatives parmi celles-ci : politique d'accueil, plan de formation, description de tâches, politique de traitement des plaintes, manuel d'employé, carte géographique du site ou hyperlien.

NOTE : Toutes les pièces justificatives doivent être en format électronique. Aucune pièce justificative imprimée ne sera transmise aux membres du jury.

SENSIBILISATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE – Budgets confondus

Vous avez mis de l'avant des actions de communication pour sensibiliser vos visiteurs et votre équipe au développement durable? Votre campagne de sensibilisation se démarque par son originalité, sa qualité, sa portée et ses retombées sur votre organisation? Voilà ce que nous désirons récompenser!

[FORMULAIRE SENSIBILISATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE](#)

MATÉRIEL À FOURNIR ET PIÈCES JUSTIFICATIVES : Svp, nous faire parvenir 3 photos pour illustrer votre campagne de sensibilisation. Vous pouvez joindre à votre dossier 3 pièces justificatives parmi celles-ci : PDF d'une affiche ou d'un dépliant, hyperlien, revue de presse (en lien avec le développement durable) ou tout autre document illustrant vos actions de communication.

NOTE : Toutes les pièces justificatives doivent être en format électronique. Aucune pièce justificative imprimée ne sera transmise aux membres du jury.

SITE WEB ET STRATÉGIE – Budgets confondus

Vous êtes fier de votre site Web? Vous avez déployé une stratégie Web percutante avec différentes tactiques pouvant inclure des efforts de référencement, une infolettre, des actions sur les réseaux sociaux, un concours, une application mobile, un blogue ou d'autres outils web pour atteindre un objectif d'affaires précis? C'est cette catégorie qu'il faut viser!

[FORMULAIRE SITE WEB ET STRATÉGIE](#)

PIÈCES JUSTIFICATIVES : Vous pouvez insérer 5 liens Web dans le formulaire pour illustrer vos propos. Assurez-vous que les pages Web que vous présenterez au jury seront toujours en ligne au mois de septembre.

PROJET DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE – Budgets confondus

Vous cherchez à concrétiser un nouveau projet innovateur visant le développement de votre offre touristique? Ce projet aura des retombées économiques, sociales et environnementales importantes? Saisissez cette occasion de le faire valoir!

[FORMULAIRE PROJET DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE](#)

MATÉRIEL À FOURNIR : Svp, nous faire parvenir 3 photos ou images pour illustrer votre projet de développement.

NOTE : Un projet de développement est un projet qui n'est pas encore réalisé, donc pas ouvert au public, ayant pour objectif la création ou l'amélioration de l'offre dans le secteur des festivals, événements et attractions touristiques (exemples : programmation, infrastructure, nouvelle activité, etc.). Les projets déjà réalisés doivent être présentés dans la catégorie *Nouveau produit ou activité originale*.



Le Prix de la commandite Loto-Québec récompense l'exploitation d'une commandite entre un membre de Festivals et Événements Québec et son commanditaire. Que ce soit un événement local, régional ou national et peu importe votre statut, les festivals, tout comme les commanditaires, peuvent soumettre leur candidature dans cette catégorie.

[FORMULAIRE PRIX DE LA COMMANDITE LOTO-QUÉBEC](#)

MATÉRIEL ET PIÈCES JUSTIFICATIVES : Svp, nous faire parvenir 3 photos pour illustrer l'exploitation de votre commandite. Vous pouvez également insérer 5 liens Web dans le formulaire pour illustrer vos propos. Assurez-vous que les pages Web que vous présenterez au jury seront toujours en ligne au mois de septembre.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Voici les critères d'évaluation et leur pondération pour chacune des catégories.

PUBLICITÉ À LA TÉLÉVISION

Originalité	20 %
Concept et message clairs	20 %
Esthétique	15 %
Scénario et réalisation	15 %
Capacité d'évocation	15 %
Sens et cohérence avec l'entreprise	15 %
	<hr/>
	100 %

AFFICHE PROMOTIONNELLE

Originalité	25 %
Concept et message clairs	25 %
Esthétique	20 %
Capacité d'évocation	15 %
Sens et cohérence avec l'entreprise	15 %
	<hr/>
	100 %

PUBLICITÉ À LA RADIO

Originalité	25 %
Capacité d'évocation	25 %
Concept et message clairs	25 %
Sens et cohérence avec l'entreprise	15 %
Scénario et réalisation	10 %
	<hr/>
	100 %

NOUVEAU PRODUIT OU ACTIVITÉ ORIGINALE

Originalité	25 %
Sens et cohérence avec l'entreprise	15 %
Authenticité	20 %
Retombées pour l'organisation	25 %
Développement de partenariats	15 %
	<hr/>
	100 %

CONCOURS PROMOTIONNEL

Originalité	15 %
Esthétique	15 %
Retombées pour l'organisation	20 %
Capacité d'évocation	15 %
Développement de partenariats	15 %
Concept et message clairs	10 %
Sens et cohérence avec l'entreprise	10 %
	<hr/>
	100 %

GESTION DES BÉNÉVOLES

Formation et outils de gestion	25 %
Encadrement	20 %
Reconnaissance	15 %
Fidélisation	15 %
Innovation	25 %
	<hr/>
	100 %

SERVICES D'ACCUEIL DANS LES ATTRACTIONS ET LES CORPORATIONS

Formation et outils de gestion	20 %
Encadrement	20 %
Services offerts	20 %
Satisfaction et qualité	15 %
Innovation	25 %
	<hr/>
	100 %

SENSIBILISATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cohérence des actions de communication	15 %
Attractivité du message	15 %
Originalité	30 %
Retombées pour l'organisation	20 %
Développement de partenariats	20 %
	<hr/>
	100 %

SITE WEB ET STRATÉGIE

Originalité et esthétique (site Web)	20 %
Ergonomie (site Web)	15 %
Interactivité (site Web)	15 %
Cohérence et synergie de la stratégie Web	30 %
Retombées pour l'organisation	20 %
	<hr/>
	100 %

PROJET DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Originalité et authenticité	20 %
Sens et cohérence avec l'entreprise	15 %
Rayonnement prévu	25 %
Retombées pour l'organisation	25 %
Développement de partenariats	15 %
	<hr/>
	100 %

PRIX DE LA COMMANDITE LOTO-QUÉBEC

Pertinence et cohérence	20 %
Originalité	25 %
Qualité	30 %
Retombées pour les partenaires	25 %
	<hr/>
	100 %

LA REMISE DES PRIX

La remise des Prix Coup d'Éclat! et du Prix de la commandite Loto-Québec auront lieu lors de la soirée gala du Congrès des festivals, événements et attractions touristiques. Cette année, la soirée aura lieu à l'hôtel Sheraton de Laval. Le gala sera agrémenté d'un banquet et les prix seront remis en différents blocs entrecoupés d'animation. Tous les finalistes sont invités à être présents lors de la remise des prix et bénéficieront d'un rabais sur le billet de la soirée gala.

COORDONNÉES

Christine Diguier, coordonnatrice des services aux membres
 514 252-3037 ou 1 800 361-7688 au poste 3659
membership@satqfeg.com
 4545, av. Pierre-De Coubertin, Montréal (Québec) H1V 0B2

MERCI À NOS PARTENAIRES

